

PabuInfos

N° 48 | Février 2017

www.ville-pabu.fr



CULTURE

QUAND NOS POTIERS
INQUIÉTAIENT LES
POMMERITAINS..... 11

ACTUALITÉS

ON EN A PARLÉ
DANS LA PRESSE..... 12-13



COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - ISOLATION
VELUX

David
Lescop

02 96 13 51 21

4, rue Kerez - 22200 PABU

Les
GALLO'PAINS
ARTISAN - BOULANGER



DE PERE EN FILS DEPUIS 1984

Sandwich
Pizza

L'équipe
des Gallo'Pains
souhaite une bonne
et heureuse année
2017 à tous
les habitants
de la commune

Service sans interruption

Z.I. de Bellevue - PLOUMAGOAR - 02 96 11 98 95

SArgoat
Solutions
Energies



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES

SALLES DE BAIN

ÉLECTRICITÉ

02 96 21 18 99

argosolutionsenergies@gmail.com



ETS ROLLAND

**AMBULANCES
TAXIS - VSL 24/24H**

**POMPES FUNÈBRES
CHAMBRES FUNÉRAIRES - MARBRERIE**

46 rue de l'Armor - PABU
10 rue Auguste Pavie - GUINGAMP

02 96 43 84 24

La Maison Feger
Père & Fils

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Vincent FEGER

06 50 80 77 67



45 rue de la Trinité 22200 GUINGAMP
Tél. 02 96 44 13 92 - feger.vincentboucherie@gmail.com



TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT

22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53

NICOLAS
VOYAGES



02 96 21 78 45

Route de Mezennes - BP 1
22200 POMMERIT-LE-VICOMTE
www.voyages-nicolas.com

SOMMAIRE

Éditorial.....	3
Portraits.....	4-5
Nettoyage de la voie publique.....	5
État civil de l'année 2016.....	6-7
Les statistiques de l'état civil.....	7
Urbanisme.....	7
Temps d'activités périscolaires (TAP).....	8
Projet de travaux à l'école du Croissant.....	8
La commission menus.....	9
Téléthon.....	9
1 toit 2 générations - Côte d'Armor.....	10
Quand nos potiers inquiétaient les Pommeritains.....	11
On en a parlé dans la presse.....	12-13
Cérémonie des vœux du maire.....	14
PABU il y a 100 ans.....	14
Du côté de la médiathèque.....	15
Festival « Autour d'ELLE ».....	16
Un distributeur de pain au bourg.....	17
Rando PABU.....	17
Tennis.....	18
Amicale laïque.....	19
Association des parents d'élèves de l'école du croissant.....	20
Comité local de la FNACA.....	21
Avis de recherche.....	21
Au club « les ajoncs d'or » l'année se termine en beauté.....	22
Association Nord-Bretagne des pensionnés Marine Marchande et Pêche.....	23
Calendrier des manifestation.....	23

ÉDITORIAL

UNE BONNE ANNÉE...



L'heure est encore aux vœux de bonne et heureuse année, c'est ce que je souhaite du fond du cœur à chacune et chacun d'entre vous.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, de profiter au mieux de tous les petits bonheurs que la vie peut vous offrir.

Je souhaite que la santé, la joie, l'amour soient au rendez-vous de vos douze prochains mois et que la réussite soit la conclusion de vos projets.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour tous ceux qui, en 2016, ont eu à souffrir de la perte d'un être cher, pour tous ceux qui ont connu ou connaissent la maladie, le handicap, l'exclusion, le manque de moyens. Que tous ceux-là sachent que les portes de la mairie leur seront toujours ouvertes.

L'année qui s'annonce va être importante pour notre pays avec les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai suivies des élections législatives des 11 et 18 juin.

Sur notre commune, des projets vont se concrétiser courant 2017. Ils visent à améliorer votre cadre de vie et celui de vos enfants :

- Des travaux de voirie importants vont être réalisés chemin des Capucins et rue Alexandre Ledan, visant à mieux desservir les habitants mais aussi à accueillir le pôle infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur, pour lequel le début des travaux est envisagé fin janvier 2017.
- Un programme de voirie sera d'autre part élaboré au cours de ce premier trimestre.
- Le sol de la salle de tennis, qui pâtit de profondes déformations, devra être refait avant la reprise de la prochaine saison (programmation début d'été).
- La salle polyvalente sera pourvue d'un sas d'accueil permettant d'accueillir nos concitoyens dans de meilleures conditions.
- Un nouveau bâtiment sera aménagé aux services techniques pour offrir un abri à un parc de matériel de plus en plus important.
- Un lotissement communal est en projet au Rucaër. Il comprendra une vingtaine de lots.
- A l'école du Croissant, nous allons concrétiser la deuxième tranche de réhabilitation et d'extension qui abrite le cycle 3.
- Des discussions sont en cours avec E.A.G. qui pourraient aboutir à l'extension du centre de formation.
- Enfin la zone de Saint-Loup sera bientôt prête pour accueillir Distri-vert et Point Vert Le Jardin.

Par ailleurs, nous allons bien entendu poursuivre le programme de fleurissement et d'embellissement de la commune.

Sur le plan économique et animation de la commune, nous nous réjouissons de la réouverture du restaurant « La table de Michel ».

Loin d'être une belle endormie, Pabu se projette dans un avenir que l'on veut pour chacun le meilleur possible. Notre enthousiasme, notre volonté de servir, de vous servir, resteront intacts tout au long de cette année 2017.

Bonne année à toutes et à tous.

Le maire, Pierre SALLIOU

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90
Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

Loïc Frémont

Comité de rédaction :

Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas



www.edipublic.com

LA COMMUNICATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)

05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France

Votre interlocuteur agence Bretagne:
Didier DAGUIN



Document imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS,
sur du papier issu de forêts gérées durablement,
certifié PEFC 100 % 10-31-1240

PORTRAIT

Qui êtes-vous Marie-Jo Cocguen ?

Née à Tréguier le 29 septembre 1956, j'ai vécu toute mon enfance à Pommerit-le-Vicomte. Ma scolarité s'est déroulée sur Guingamp. Une opportunité s'est présentée en mars 1976 où ma carrière professionnelle a commencé à la Mutualité Sociale Agricole à Saint-Brieuc. Mon activité professionnelle touche à sa fin. Après avoir évolué dans divers services de cette institution, mes dernières années se sont déroulées en effectuant des Recours sur Succession. L'année 2017, la retraite s'annoncera suite à plus de quarante années de travail.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis mariée avec Rémy et j'ai un fils de 34 ans. Résidant auparavant sur Saint-Brieuc, puis sur Guingamp, nous avons décidé de choisir Pabu comme commune de résidence, en 1980. Mon mari a exercé au centre hospitalier.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

En 2014, Pierre Salliou a souhaité que j'intègre l'équipe municipale. C'est une expérience enrichissante : découverte de la commune, son fonctionnement, connaissances diverses et rencontre des Pabuais.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Au sein du conseil, en tant que conseillère municipale, je fais partie des commissions suivantes : révision des listes électorales, C.C.A.S., affaires scolaires, tourisme.

Elue également à la communauté de communes jusqu'au 31 décembre 2016, j'ai participé à la commission environnement.



QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LA PLUS FIÈRE ?

Durant ce demi mandat, plusieurs réalisations ont été effectuées. La commune de Pabu est très attractive avec les différents espaces de loisirs créés. Notre commune a mis à disposition ces lieux pour les enfants et les plus grands. Les chemins de randonnées où nous pouvons découvrir les lavoirs, les sous-bois. Une belle médiathèque nous permet d'enrichir nos connaissances culturelles. Le patrimoine est mis en valeur et donne une belle image à notre commune.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Je tiens à mettre à profit ma retraite au contact des Pabuais.

Rencontrer les personnes qui ont besoin de mon aide, de mon soutien. Me rendre utile auprès de ma commune.

Suivre les différentes réalisations en cours, voir l'évolution des chantiers engagés. La réalisation de la zone Saint-Loup où nombre de Pabuais espèrent voir des commerces de première nécessité, notamment une boulangerie. Ceci leur faciliterait la vie. Et l'aboutissement du projet « Point Vert » si attendu...

Élue déléguée communautaire à la future agglomération dite GP3A, le rôle sera de représenter la commune, être entendue et prendre part à la réalisation de ce projet.

La Rédaction

PORTRAIT

Qui êtes-vous Dominique Caro ?

Je suis né le 3 mai 1973 à Paimpol. Ancien militaire de l'Armée de Terre, j'ai accompli 17 ans et 9 mois dans les Transmissions, et j'ai effectué plusieurs missions dans différents pays africains, dans les DOM-TOM et en Albanie. Actuellement, je suis adjoint technique au sein d'une collectivité territoriale. J'ai notamment comme passion les promenades en famille, à la découverte de notre patrimoine, et je suis supporter de l'EAG.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis marié avec Virginie et père de quatre enfants ; cela fait maintenant quatre ans que nous habitons sur Pabu.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

Il s'agit de ma première expérience en politique, et je trouve cela intéressant et très enrichissant de voir la vie communale différemment, notamment en ce qui concerne le contact humain.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Je suis correspondant Défense (lien Armée/Nation). Je fais partie des commissions environnement-fleurissement, vie associative et sportive, proximité et lien social, et je suis membre du conseil d'administration de l'association Camélia.



QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER ?

Le parc animalier situé au bourg (avec un gros travail des services techniques), mais également la réalisation des chemins de randonnée et des liaisons douces.

Je suis également heureux de voir l'arrivée prochaine du centre d'entraînement de l'équipe pro de l'EAG, qui de-

vrait rejoindre le centre de formation déjà en place sur notre commune.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

La préparation au passage zéro-phyto (plus d'utilisation de désherbants), et le développement du concours des maisons fleuries qui va évoluer à partir de l'année prochaine.

La Rédaction

NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Acte citoyen pour le nettoyage des pieds de murs, en limite de propriété avec la voie communale. Les produits phytosanitaires étant de moins en moins utilisés pour le nettoyage de la voie publique, la municipalité demande à chaque propriétaire ou locataire de donner quelques minutes de son temps de repos pour entretenir ses pieds de murs, la voie et les trottoirs restant toujours du domaine de la municipalité.

Le budget de fonctionnement de la mairie n'étant pas extensible pour pouvoir mettre un agent communal à l'entretien de chaque propriété, un petit effort de chacun contribuerait au bien-être des Pabuais. *La municipalité*





ETAT CIVIL DE L'ANNÉE 2016

NOUS AVONS EU LA JOIE D'ACCUEILLIR 15 NOUVEAUX PETITS PABUAIS :

Suzanne BOTTE CHEREL	le 5 janvier
Louna LEVILLAIN LEGRAIN	le 13 mars
Mila DRIAUX HOUY	le 4 avril
Lucie LE ROUX	le 22 avril
Chiara SAVIN	le 22 avril
Ilan AUDRAIN	le 16 mai
Djivan NAZÉ GOURNAY	le 16 juin
Mathys CAILLAULT	le 23 juillet
Doryan LOUARN	le 9 août
Evan COLIN MALNOË	le 29 août
Amir BOUROUIS	le 2 septembre
Inès BRAIEK	le 7 septembre
Léa MILLET	le 22 octobre
David MARIAS	le 8 novembre
Rafaël PRIGENT KUZMA	le 8 décembre

NOUS AVONS EU LE PLAISIR DE CÉLÉBRER LES MARIAGES DE :

Yannis PRIGENT et Dorothée LE CONTELLEC	le 13 février
Dominique JOUAN et Isabelle LE SCORNET	le 28 mai
Thomas LIAGRE et Maria VIDAL PLANA	le 7 juillet
Dominique BEAUVAIS et Gwénaëlle SOURFLAIS	le 13 août
Romuald LARMET et Laura GODBILLE	le 13 août
Jean-Philippe LANGLOIS et Patricia BEDFERT	le 1 ^{er} octobre

NOUS NOUS SOMMES ASSOCIÉS À LA PEINE DES PROCHES DE :

Raymonde STEPHAN	88 ans	le 1 ^{er} janvier
François LE BOZEC	76 ans	le 9 janvier
Alexis GARANDEL	84 ans	le 9 janvier
Michel LE GUÉVELLOU	82 ans	le 9 janvier
Jeanne GOASDOUÉ	88 ans	le 9 janvier
Jeanne RICARD	90 ans	le 11 janvier
Armelle PICHARD	85 ans	le 16 janvier
Annick RIVOALAN	83 ans	le 19 janvier
Yvonne LE BARS	94 ans	le 21 janvier
Jeanne ILLIEN	92 ans	le 1 ^{er} février
Bernadette JÉGOU	88 ans	le 4 février
Denise LE PENNEC	91 ans	le 5 février
Yvette PERROT	90 ans	le 5 février
Anne JAGU	89 ans	le 21 février



Henri BECKER	79 ans	le 21 février
Marcel CHAOU	79 ans	le 6 mars
Marie LE ROUX	90 ans	le 15 mars
Marie SALLIOU	83 ans	le 1 ^{er} avril
Fernande BETHMONT	88 ans	le 4 avril
Denis LORGUILLOUX	53 ans	le 7 avril
François LE COZ	96 ans	le 7 avril
Yves GUIOMAR	81 ans	le 8 avril
Véronique DESMARTIN	60 ans	le 9 avril
Roger LE GUYADER	86 ans	le 17 avril
Joseph AUFFRAY	87 ans	le 22 avril
Christiane HAMON	85 ans	le 22 avril
Arsène FAUJOURON	70 ans	le 26 avril
Jeanne LE GUYON	77 ans	le 2 mai
Maria BERRE	80 ans	le 7 mai
Louise PRIGENT	94 ans	le 18 mai
Arlette JARNO	89 ans	le 21 mai
Marie LE PROVOST	92 ans	le 24 mai
Maria LE HOANEN	94 ans	le 28 mai
Anne GUÉNO	91 ans	le 31 mai
Anne MENGUY	88 ans	le 1 ^{er} juin
Anne LE BUZULIER	89 ans	le 8 juin
Céline SINNAH	40 ans	le 23 juin
Max LE MINOUX	78 ans	le 27 juin
Louis LE VERGE	72 ans	le 25 juillet
Amédé LE CALVEZ	82 ans	le 26 juillet
Aimé BLÉJAN	87 ans	le 28 juillet
Marcelle MAGOUROU	88 ans	le 3 août
Yvonne PERRO	96 ans	le 6 août
Régis BÉRINGUIER	76 ans	le 8 août
Jean-Baptiste MADORÉ	91 ans	le 15 août
Monique LE COZ	83 ans	le 18 août
Daniel SAVIDAN	67 ans	le 22 août
Christine LAMER	96 ans	le 26 août
Jean Baptiste MARTIN	71 ans	le 29 août
François LARIVEN	87 ans	le 7 septembre
Yvette LE GUYADER	78 ans	le 21 septembre
Aimée HOMO	91 ans	le 16 octobre
André GORRÉGUÈS	85 ans	le 16 octobre
Yves LE BON	92 ans	le 20 octobre
André GESTIN	85 ans	le 21 octobre
Christine SERBON	88 ans	le 2 novembre
Paul PHILIPPE	77 ans	le 19 novembre
Pierre CORDENNER	74 ans	le 1 ^{er} décembre
Jeanne SUDRAT	91 ans	le 7 décembre
Henri LE MORELLEC	69 ans	le 9 décembre
Guy LE PEUCH	73 ans	le 9 décembre
Hubert MÉHU	74 ans	le 15 décembre
Patrick LE ROUX	57 ans	le 22 décembre
Josette RIMBERT	83 ans	le 25 décembre

LES STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

Les services de l'état civil ont enregistré 512 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (269 garçons et 243 filles) dont 15 petits Pabuais (8 garçons et 7 filles). Pour comparaison : en 2014 et 2015 : 637 naissances dont 25 Pabuais.

Les chiffres ont donc chuté (baisse générale de la natalité, ouverture de l'hôpital de Plérin sont sans doute les explications). En ce qui concerne la commune de Pabu, le nombre de naissances a également chuté.

Comme à l'habitude, voici le palmarès des prénoms :

Chez les garçons, c'est Léo, donné 7 fois, qui arrive en tête. Viennent ensuite Louis, Nathan et Nolan, ex-æquo, donnés 6 fois, puis Mathéo donné 5 fois. En 2015, Nathan avait été retenu 7 fois, Léo 5 fois, et Nolan 4 fois. Mathis, arrivé en tête l'an passé, n'a été retenu que 4 fois.

Chez les filles, les prénoms Emma et Louna ont été choisis 7 fois. Suivent Chloé (5 fois) et Léa (4 fois). Emma était déjà en tête l'année dernière, donné 5 fois. Chloé avait été choisi à 3 reprises.

Les 15 petits Pabuais portent tous des prénoms différents, et un seul se trouve dans le palmarès de tête, à savoir Louna.

Au niveau national, les prénoms préférés des français sont Louise et Gabriel.

Ce sont également 6 unions que nous avons eu le plaisir de célébrer. *Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.*

Sur cette même période, 64 Pabuais nous auront quittés, décès auxquels s'ajoutent ceux enregistrés au niveau du centre hospitalier, soit au total 450 décès. Ce chiffre important s'explique par le décès de personnes âgées hébergées en maison de retraite ou en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et par les décès survenus au pôle de santé.

Nous nous associons à la peine des familles concernées.

URBANISME

L'activité du service de l'urbanisme est toujours aussi soutenue, puisque nous avons traité sur l'année 2016 :

- 15 demandes de permis de construire, dont le pôle infanto-juvénile, et 7 demandes pour des maisons individuelles. (8 demandes en 2015).
- 4 autorisations de travaux.
- 31 déclarations préalables, anciennement déclarations de travaux (concernent des constructions de moins de 20 m²).
- 69 demandes de certificat d'urbanisme, dont on sait qu'ils sont souvent le préalable à des cessions à venir.
- 51 déclarations d'intention d'aliéner (dans le cas de vente de biens), dont :
 - 9 pour des terrains à bâtir.
 - 42 pour des maisons, ce qui témoigne de l'attractivité de la commune.

Josette BOLLOCH
Adjointe à l'état civil et à l'urbanisme

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les temps d'activités périscolaires se déroulent de la manière suivante :

École Skol ar Yezhoù

Tous les mardis de 15h00 à 16h30 comprenant les activités suivantes :

- Danse (hip hop, jazz, danse contemporaine)
- Jeu d'échecs
- Arts du cirque
- Danse bretonne

École du Croissant

Tous les vendredis de 15h00 à 16h30 comprenant les activités suivantes :

- Bibliothèque
- Art du cirque
- Danse hip hop
- Danse bretonne
- Sports collectifs
- Dessin
- Tennis

Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs confirmés. Félicitations à tous ces animateurs, car tous les moments ne sont pas forcément faciles, et un grand merci aux parents bénévoles pour leur implication.

PROJET DE TRAVAUX À L'ÉCOLE DU CROISSANT

Après plusieurs réunions de la commission travaux élargie, avec la participation de l'ADAC 22 (agence départementale d'appui aux collectivités des Côtes d'Armor), le projet des travaux de l'école, aile est, commence à prendre forme.

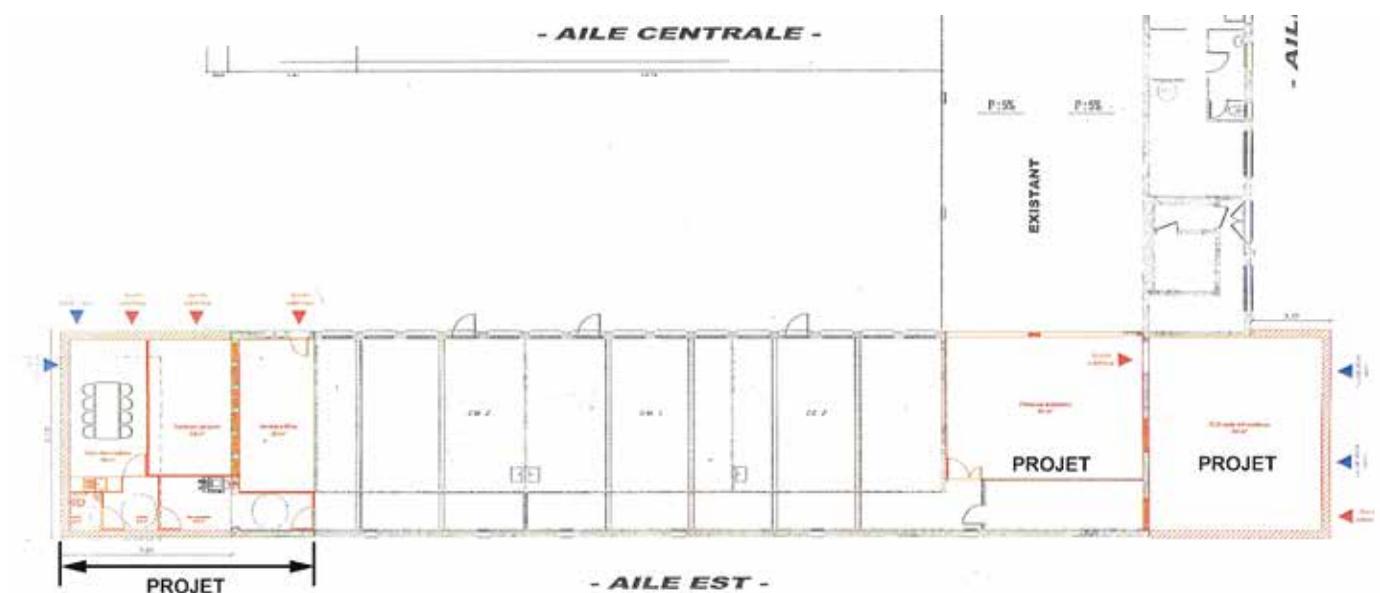
Description du projet :

- Démolition de la classe préfabriquée
- Création d'un bloc sanitaire garçons et filles et agrandissement du préau existant
- Création d'une salle des maîtres et d'une salle spécialisée
- Création d'une BD salle informatique
- Création d'un local de stockage

Les travaux porteront sur une extension de 160 mètres carrés pour un coût total estimé à 300 000 € hors taxes.

La première tranche des travaux concernant la salle informatique est prévue en septembre 2017, et la suite sur 2018.

Bernard HENRY
Adjoint à la vie scolaire.



LA COMMISSION MENUS

Cette commission composée de représentants des parents d'élèves de chaque école (Skol Ar Yehzou et Le Croissant), d'élèves de tous niveaux, d'agents des cantines et ATSEM, des partenaires de la société ANSAMBLE et des représentants de la mairie, se réunit avant chaque période de vacances scolaires.

Son objectif est d'étudier les menus à venir et de faire un bilan des menus passés. Chaque membre de la commission peut donner son avis sur l'élaboration des menus, le but étant d'avoir un repas équilibré tous les jours.

Les menus nous sont proposés par la société de restauration ANSAMBLE qui est basée au lieu-dit Coat-An-Doch à Lanrodec ; après concertation de la commission, ils sont validés par la diététicienne de la société.

Les réunions se passent dans un climat d'échanges et d'écoute

de tous. Les avis sont souvent divergents en fonction des envies ou des intérêts gustatifs de chacun mais, au final, l'équilibre alimentaire prime.

Je souhaitais remercier chaque membre de cette commission pour son investissement, son intérêt porté au travail de ce groupe.

Merci aussi à la société ANSAMBLE pour son partenariat et la qualité des repas qu'elle dessert au niveau de nos deux écoles.

Gabriel LE GUILLOU
Conseiller délégué aux affaires
scolaires



TÉLÉTHON

Notre journée Téléthon s'est déroulée le samedi 26 novembre sous un temps clément. Plus de 125 personnes se sont réunies dès 13h30 pour les différentes activités proposées :

- Marche organisée conjointement par l'Amicale laïque, le club des Ajoncs d'Or et Rando Pabu.
- Vélo par l'Amicale laïque.
- VTT par Gaby du conseil municipal.
- Foot par l'AS Pabu.
- Zumba par Stéphanie et Mélanie.

D'autres activités ont également eu lieu par ailleurs :

- Course des enfants à l'école du Croissant.
- Don du club de tennis.
- Don de l'association des parents d'élèves de l'école du Croissant.

- Don d'une recette d'un bal du club des Ajoncs d'Or et de la FNACA.

Ces différentes activités ont permis de récupérer la somme de 2 299 euros. Depuis sa création, nous avons dépassé les 20 000 €, soit 20 701 €. Je tiens à remercier toutes les associations présentes, et plus particulièrement nos cuisinières et le conseil municipal des enfants pour leur implication.

Bernard HENRY
Adjoint à la vie associative.



Stéphanie anime l'activité Zumba



Le goûter après les activités du Téléthon



1 toit, 2 générations - Côtes d'Armor

LA CO-HABITATION, BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT PARTAGÉ !

En 2013, le Conseil Départemental 22, dans le cadre de sa politique jeunesse, a missionné l'ADIJ 22 pour mettre en place un service de cohabitation intergénérationnelle sur le département, suite à une étude de faisabilité réalisée par l'association.

Aujourd'hui, le service est soutenu par la CAF, le CD22 et la fondation MACIF, la Caisse d'Epargne, Lilo. Ce service est présent sur Lamballe Communauté, Lanvollon Plouha, Plérin, Guingamp Communauté et Binic-Etables sur Mer.

Qu'est-ce que c'est ?

Un senior, disposant d'une chambre libre, propose à un jeune d'être hébergé en échange de temps de présence et de partage.

Ce service permet de mettre en relation un senior disposant d'une chambre libre, avec un jeune à la recherche d'un logement sur une période d'un à 10 mois maximum.

Ce service n'est pas une agence immobilière et ne propose pas de location de chambre ou de studio.

A qui s'adresse le service ?

Les jeunes de 16 à 30 ans, étudiants, stagiaires, apprentis, jeunes actifs, saisonniers.

Des seniors seuls ou en couple, de plus de 60 ans, autonomes.

Comment profiter du service ?

Il suffit de s'adresser à l'ADIJ 22. Les CCAS et le Point Information Jeunesse seront associés pour la mise en œuvre et la gestion du service sur le territoire de Guingamp Communauté.

Un dossier est remis au candidat et un entretien sera prévu à réception du dossier ainsi qu'une visite du domicile de l'hébergeur.

Les binômes sont ensuite réalisés. La rencontre des binômes s'effectue au domicile de l'hébergeur.

Une convention d'hébergement et une charte sont ensuite signées par le jeune et le senior.

Un suivi mensuel est assuré par le service pour chacun des cohabitants pour s'assurer que tout se passe bien.

Quels sont les engagements de chacun des cohabitants ?

Dès qu'un binôme est formé et souhaite commencer la cohabitation, une convention d'hébergement est signée afin de se mettre d'accord sur différents aspects de la cohabitation (temps de présence, espace de vie commun...). Les tâches de la vie quotidienne sont effectuées ensemble, comme dans une colocation entre jeunes.

La présence d'un jeune au côté du senior ne se substitue pas aux services de soutien à domicile existants ou qui seraient nécessaires. Le jeune ne fait pas à la place du senior mais avec le senior.

Chaque cohabitant participe financièrement au fonctionnement du service. Le jeune verse également chaque semaine au senior une participation aux charges de la maison (15€). Le jeune ne verse pas de loyer au senior.

Les tarifs du service :

Cotisation mensuelle :
35€/mois pour les jeunes
15€/mois pour les seniors
Frais de dossier : 30€

L'ADIJ 22 est adhérente au réseau CoSI, réseau national de cohabitation intergénérationnelle, ayant reçu le label « la France s'engage »



QUAND NOS POTIERS INQUIÉTAIENT LES POMMERITAINS...

Vœu du conseil municipal de Pommerit-le-Vicomte en date du 20 février 1898 :

Par délibération en date du 20 février 1898, le conseil municipal de Pommerit-Le-Vicomte émet le vœu que le service vicinal prenne les mesures nécessaires pour prévenir les accidents qui pourraient se produire sur le chemin de grande communication n°54, dans la traverse de la commune de Pabu, dans la partie de ce chemin bordée d'une carrière d'argile à l'usage des potiers.

Nous rapportons comme suit :
« La partie de chemin signalée par le conseil municipal de Pommerit-Le-Vicomte comme insuffisamment garantie contre les accidents possibles est bordée d'un terrain inculte où les potiers, très nombreux à Pabu, font des excavations partielles pour se procurer de l'argile. Ces excavations se font à la dérobée, même la nuit, à des endroits divers et parfois à une distance trop rapprochée du chemin, en profitant toujours de moments où la surveillance fait défaut.

M. Riou, maire de Guingamp, propriétaire du terrain, s'est toujours trouvé impuissant à empêcher ces violations de sa propriété, les coupables étant des gens insolubles dont l'audace s'accroît en raison directe du peu de crainte que leur inspirent les poursuites dont ils pourraient être l'objet. Bien que la responsabilité de ces faits ne puisse nous incomber, nous avons dû, pour parer aux dangers des excavations les plus rapprochées de la voie publique, les munir de bourrelets de terre. Nous

avons en outre élargi la base du chemin afin de mettre un obstacle à de nouvelles déprédations.

Dans l'état actuel, la partie du chemin en question nous paraît offrir la même sécurité que le reste du chemin.

Mais nous ferons remarquer que le terrain sur lequel se pratiquent ces excavations dangereuses se trouvant sur le territoire de PABU, il conviendrait d'appeler sur ces faits l'attention de Monsieur le Maire de cette commune et de l'inviter à tâcher de découvrir et de nous faire connaître les coupables au nom de la sécurité publique, ou du moins de prendre à la charge de la commune l'entretien des banquettes de sûreté qui viennent d'être établies.

Conclusion :

Nous demandons que Monsieur le Préfet veuille bien :

- 1) informer le conseil municipal de Pommerit-Le-Vicomte que satisfaction a été donnée dans la limite du possible au vœu émis par lui.
- 2) de faire connaître ce qui précède à Monsieur le Maire de Pabu. »

A noter que ce vœu est contresigné par :

- l'agent voyer cantonal de Guingamp
- l'ingénieur d'arrondissement agent voyer
- l'ingénieur en chef de Saint-Brieuc
- Monsieur le Préfet des Côtes du Nord

PS - Au 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle, l'agent voyer est un inspecteur des chemins, officier cantonal, ou ingénieur d'arrondissement ; il est nommé par le Ministère de l'Intérieur et est responsable de la construction et de l'entretien des chemins vicinaux.

- Les routes à grande circulation dépendent du Ministère des Travaux Publics.
- Le chemin vicinal met en communication les villages et les petits bourgs.

Pierre SALLIOU



*Huile sur toile
de Bernard Le Quellec - 2013*

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...



Jonathan devant l'alarme de Milin-ar-Pont

Exposition sur les moulins de Pabu

Du 24 septembre au 15 octobre, la médiathèque a présenté une exposition consacrée aux moulins de Pabu. Réalisée par Jonathan Low, propriétaire du moulin de Kerhré, à partir de ses recherches dans les archives départementales et de documents anciens, cette exposition est constituée d'affiches et d'objets divers (peigne à lin, bascule, alarme de moulin...) ayant trait à l'activité des moulins.

Elle présente l'histoire des neuf moulins qui étaient autrefois présents sur Pabu, dont il ne reste plus que deux : Milin Kerhré (au camping du même nom) et Milin-ar-Pont sur Plouisy, mais qui était le moulin du château de Munehorre. Les autres sont en ruines (moulin du Rucaër) ou ont disparu. Les petites-filles du dernier meunier de Milin Kerhré (Emile Benech) étaient présentes au vernissage qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.

Exposition « Pabu dans la Première Guerre mondiale »

Placée sous la présidence du Général François Budet, cette exposition a été organisée avec le concours de Jean-Pierre Colivet et Joseph Le Gall, et avec l'aide de Margareth Low. Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, elle relate l'histoire de Pabuais dans le premier conflit mondial, mais aussi celle du 48^{ème} régiment d'infanterie de Guingamp et plus généralement celle de la Bretagne dans la guerre. A partir d'affiches, d'agrandissements

de cartes postales, de totems prêtés par le musée de l'Étang Neuf à Saint-Connan, d'objets divers et d'histoires et de témoignages relatés par des Pabuais, les visiteurs ont découvert l'histoire de quelques combattants locaux ayant pris part à ce conflit. A travers des cartes postales de Jacques Duchemin, ils ont trouvé des témoignages des cinq hôpitaux militaires qui existaient à Guingamp pendant la durée de ce conflit.



Intervention du général Budet

Présentation du livre « Les sept fils du piqueur de pierres... »

En marge de l'exposition sur la Première guerre mondiale, Albert Lissillour, Frédéric Le Personnic et Jean-Yves Séradin sont venus présenter leur livre à la médiathèque le 9 novembre, en compagnie de leur éditrice Marie-Claire Morin « A l'ombre des mots ».



Les auteurs du livre avec leur éditrice

La nouvelle de Maria Prat, « Les sept fils du piqueur de pierres », parue en 2004 avec le concours de deux professeurs de Guingamp et de leurs élèves, relate le destin tragique d'un Trégastellois parti au front d'où il ne reviendra jamais, alors que son épouse attendait leur sixième enfant, en 1914. Lors de la sortie du livre, un Trégastellois réalisera que le soldat tué n'est autre que son propre grand-père, Rolland Lissillour ! Cette découverte donnera lieu à un deuxième récit à travers lequel les deux professeurs et le petit-fils de Rolland allieront leurs efforts pour tenter de retracer l'exact parcours du disparu.

Réception des lauréats du concours des maisons fleuries



Les lauréats du concours avec les élus

Samedi 3 décembre, les lauréats du concours des maisons fleuries 2016 étaient reçus en mairie par le maire, Pierre Salliou, et Dominique Caro, conseiller délégué au fleurissement, accompagné de Martine Anger, membre du jury.

« Fleurir, c'est embellir » a dit le maire dans son mot de bienvenue. Après l'évocation du palmarès 2016, déjà publié dans le précédent numéro, les lauréats ont partagé le verre de l'amitié.

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...

Exposition d'œuvres d'artistes pabuais

Du 9 au 24 décembre, la commission d'animation culturelle a organisé une exposition consacrée aux artistes amateurs résidant sur la commune.

Peintres ou potiers, ils étaient huit à présenter une partie de leurs œuvres sur deux sites d'exposition, à savoir le hall de la mairie et la médiathèque. Lors du vernissage, Gérald Créel, Christophe Dessaigne, Sylvie Jonet, Marc Le Faucheur, Jonathan

Low, Béatrice Mabin, Anne-Claire Mattenet et Raymonde Vergniaud ont présenté brièvement leur parcours d'artiste peintre pour la plupart, ou de peintre et céramiste pour Anne-Claire.

Tous les styles étaient représentés dans cette exposition, avec des natures mortes, des paysages, des portraits, mais aussi des aquarelles ou des toiles très modernes ou inspirées d'artistes très célèbres, comme Picasso.



Les artistes autour du maire

Concert de Noël dans l'église Saint-Tugdual

Dimanche 18 décembre, l'église Saint-Tugdual était pleine pour le concert de Noël proposé par la commission d'animation culturelle.

En première partie, les harpistes de l'école de musique de Guingamp Communauté sous la direction de Maëlle Vallet, auxquels s'étaient joints quelques autres musiciens, ont interprété plusieurs œuvres d'influence bretonne et orientale.

Ensuite, le trio formé par Maëlle Vallet (harpe, qânûn et chant), Florian Bellec (tonbak, daf iranien) et Gaspard Deloison (oud) a enchanté son auditoire en explorant la dualité Orient/Occident, à travers un programme mettant en relation musiques de Turquie, d'Iran, de l'Europe baroque et de Bretagne.



Œuvre finale avec la totalité des musiciens

Banquet du CCAS



Les doyens de l'assemblée, en compagnie du maire et de Denise Thomas

Après la cérémonie commémorative de l'armistice au monument aux morts, la plupart des participants a regagné la salle des fêtes pour partager le traditionnel banquet offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Ils étaient au total 214, avec les élus et les enfants de la commission municipale, à partager le repas animé par Roger de Ploumagoar. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée : Marie-Rose Le Mat, Albert Castel et Félix Le Gallou.

Après de nombreuses danses et animations, pour lesquelles les élus ne furent pas en reste, Pierre Salliou, maire, et Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, ont accueilli la doyenne de Pabu, Francine Guillerm, qui a fêté son 99^{ème} anniversaire le 21 juillet dernier, venue prendre le dessert avec l'assemblée.



Les bénévoles présentent les colis qui vont être distribués

Des colis de Noël pour les octogénaires

Comme chaque année, les élus et les membres extérieurs du CCAS ont remis 158 colis aux personnes âgées de 81 ans et plus, et ont assuré 28 visites à des personnes en structures d'accueil (résidences Ty Névez et des Hortensias à Pabu, Kersalic à Guingamp, Beau-Chêne à Saint-Agathon, Kérano à Grâces et la Mapa à Ploumagoar).

Cette année, des enfants de la commission municipale des jeunes ont participé aux visites. Les bénévoles ont également rendu visite à 28 couples vivant à leur domicile, qui n'avaient pu participer au banquet annuel du CCAS le 11 novembre.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 6 janvier, la salle des fêtes a connu une grande affluence avec la cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations. Plus de 300 personnes, dont de nombreux élus des communes voisines, des représentants du monde professionnel et associatif de la commune et des alentours, avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Après l'accueil par les enfants de la commission municipale, quelques danseuses de l'Atelier chorégraphique de Pabu ont débuté la cérémonie par une prestation de qualité. Yvon Le Guichard, directeur général des services, a ensuite pris la parole au nom du personnel communal, suivi d'un petit diaporama présenté par Benard Henry, adjoint en charge de la vie scolaire, de la vie associative et du personnel.

Avant le traditionnel bilan de l'année écoulée réalisé en vidéo par Loïc Frémont, adjoint en charge de la communication, le maire, Pierre Salliou, a présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée en évoquant les principaux projets qui vont aboutir en 2017, avec notamment l'aménagement des rues des Capucins et Alexandre Lédan, et l'implantation du pôle infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur, sans oublier les travaux d'extension de l'école du Croissant.



PABU IL Y A 100 ANS

1916 c'est la fameuse bataille de Verdun avec ses 400 000 morts... Pabu devra déplorer la perte de sept soldats morts ou disparus au combat : Adrien Colas, Georges Colliou, Alexis Henry, Emile Josse, Jean-Marie Le Cuziat, François Marie Le Gruiec et Jean Louis Moisan.

La vie municipale cependant continue sans le maire, Yves Le Houerff, mobilisé. C'est François Le Bail, adjoint, qui assure l'intérim assisté de quatre conseillers seulement : François Mahé, François Henry, Jean-Marie Martin et Emile Bénech.

Pour certaines séances, seuls deux conseillers sont présents. Le 20 février 1916 le conseil réduit se réunit : François Le Bail rappelle qu'en mai 1914, le conseil avait voté « *la somme de 40 francs pour la réfection de la porte extérieure du presbytère. Suite à la mobilisation, la confection de cette porte se trouve retardée. Cependant, elle est placée depuis plusieurs mois et Monsieur Lachiver (le menuisier) réclame avec insistance le paiement* ».

La famille Lolliérou demande l'autorisation « *d'émonder les grands arbres de l'ancien cimetière dont les branchages à son dire causent un préjudice considérable aux récoltes du champ voisin.* »

« *Le conseil décide qu'une indemnité de 0.50 franc sera allouée par acte de décès ou de naissance à l'hôpital au secrétaire de mairie* » qui se trouve « *débordé* ».

Le 24 février à « *quatre heures du soir* », le conseil se réunit à

nouveau pour élire les membres du comité agricole communal. Le 18 mars nouvelle réunion à « *cinq heures du soir* » pour traiter du problème de la prise en charge de l'hospitalisation des femmes âgées.

Le 14 septembre 1916, le conseil se réunit à « *deux heures du soir* » sous la présidence d'Yves Le Houerff, revenu blessé de guerre, pour voter le budget. Le percepteur, le « *sieur Ugo* », assiste à la séance. On y apprend, par exemple, que les élus ont voté un crédit de 250 francs pour faire face aux dépenses d'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Par ailleurs « *un crédit de 10 francs est également voté pour l'assistance aux femmes en couches et 300 francs sont prévus pour l'assistance aux familles nombreuses* ».

Le président fait également « *connaitre au conseil que Madame Le Quéré, fossoyeuse, a dû acheter des sangles pour la descente des cercueils... Elle en a demandé le remboursement à savoir 9 francs* ».

Le président expose également au conseil que pendant « *les mois d'hiver, il sera impossible au secrétaire de mairie d'assurer seul son travail en plus du*

service de l'école et du ravitaillement. Il demande plus d'aide pendant les trois derniers mois de 1916 ».

Il est également décidé d'acheter un drapeau pour remplacer l'actuel qui « *est dans un état lamentable* ». Pour ce faire, un crédit de 30 francs est alloué.

La dernière réunion de l'année a lieu le 19 novembre 1916 à « *deux heures du soir* » pour proposer au sous-préfet 12 répartiteurs (personne chargée de répartir les impôts entre les contribuables) résidant dans la commune et 8 propriétaires résidant hors de la commune.

Sont désignés dans la première catégorie : Jean François Le Bolloch, François Buzulier, Yves Lescop, Désiré Le Bonniac, Yves Martin, Henri Daniel, François Mahé, René Tréglos, Emile Bénech, Yves Illien, François Henry, François Tilly.

Sont désignés dans la seconde catégorie : Joseph Hallouet - Guingamp ; Emile Julienne - Guingamp ; Olivier Connan - Squiffiec ; François Le Varat - Quemper-Guézennec ; Hervé Le Février - Guingamp ; Jean Le Guyader - Guingamp ; Jacques Bénech - Ploéal ; Jean-Marie Raoul - Trégonneau.

La rédaction

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

NOUVEAU !

De nouveaux services numériques vous attendent dans votre médiathèque, proposés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

Vous pouvez désormais télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des films en streaming, lire des magazines sur vos téléphones ou tablettes ou suivre des cours en ligne.

Pour bénéficier de ces ressources numériques depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, il vous suffit de vous inscrire à la médiathèque et de nous demander des codes d'accès. Une fois connecté au site bca.cotesdarmor.fr et identifié, vous pouvez surfer sans contrainte dans cette bibliothèque numérique, consultable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

Nous avons fêté Halloween !

Une vingtaine de petites sorcières et de petits monstres ont investi la médiathèque, mercredi 26 et vendredi 28 octobre. Ils ont été accueillis par Emilie et Christelle également déguisées. Tout ce petit monde s'est bien amusé, lors des ateliers « Fabrication d'un mobile Halloween » pour faire peur !

Ainsi, des chauves-souris, têtes de sorcières et araignées ont été conçues par les enfants à partir de boîte d'œufs, dans la bonne humeur.



Émilie et Christelle encadrent les enfants

Rennes et sapins de Noël

Tout le monde a pu mettre en exergue ses talents créatifs afin de préparer Noël à la médiathèque : une dizaine d'enfants ont fabriqué leur couronne « Renne de Noël » et les adultes ont créé leur sapin en pliant et décorant à leur goût de vieux livres et magazines. Paillettes, sequins, étoiles scintillantes, rubans... étaient de la partie, Noël oblige !



Fabrication de rennes de Noël



Une belle assistance pour les contes de Doé

Le nouveau spectacle de contes de Doé

Doé est revenu ! Après une très belle balade contée au mois de juin, Dominique Bussonais, dit « Doé », nous a proposé son nouveau spectacle « Les contes de la Pleine Lune ».

C'est une soixantaine de spectateurs qui ont écouté les péripéties de Plume la fée, remplies d'humour et de magie. A l'aide de son éventail à histoire, son kamishibai, son petit théâtre d'ombre et ses tours de magie, Doé a complètement conquis son public.

PROCHAINEMENT...

Les geeks ou curieux de jeux vidéo vont pouvoir venir jouer à la médiathèque dès le 6 janvier à la console Sony PS4. Celle-ci est prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor pour une période de 6 mois. Pour plus de renseignements, contactez-nous !

Après ce deuxième semestre 2016 assez chargé, la médiathèque va préparer de nouvelles animations pour 2017, le Printemps du conte et de la poésie, le Festival Autour d'elle et la prochaine vente de livres d'occasion. Plus d'infos à venir dans nos newsletters !

PRATIQUE

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement gratuit pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial : 15 €
- Abonnement individuel : 9 €

LES HORAIRES

Le mardi de 16h30-18h30,

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,

Le vendredi de 15h00 à 19h00,

Le samedi de 10h00 à 12h00.

9^{ème} Journée mondiale de la femme

Festival AUTOUR d'ELLE

25 FEV./12 MARS 2017

PLOUMAGOAR - ST-AGATHON - PABU - PLOUISY - GRÂCES - GUINGAMP



UN DISTRIBUTEUR DE PAIN AU BOURG



Après plusieurs mois de démarches entre la société et la commune, la SARL LE HUEROU, de Ploumagoar, vient de concrétiser son projet d'installation au bourg en signant une convention d'occupation du domaine public.

A l'heure où vous lirez ces lignes, un distributeur automatique de baguettes aura fait son apparition rue de l'Eglise, sur le parking situé à l'entrée du bourg.

D'une capacité de 100 baguettes « tradition », le distributeur « ma Baguette » sera opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

L'appareil sera approvisionné régulièrement par le boulanger de Ploumagoar et délivrera instantanément une baguette artisanale fraîche, par le biais d'un monnayeur rendant la monnaie.

Loïc FREMONT

Adjoint en charge de l'artisanat et du commerce

RANDO PABU

Les premiers pas de la nouvelle association, qui a vu le jour en juin 2016, ont été couronnés de succès, tant par le nombre d'adhérents (66) que par l'excellente ambiance qui y règne.

Mais marcher, c'est aussi visiter, se cultiver ; c'est ainsi que mardi 13 décembre, Claudine et Yolande ont organisé un programme sur un territoire qu'elles connaissent bien : La Chapelle Neuve.

Après une marche matinale sur « les hauteurs » de La Chapelle Neuve, les 58 participants se sont retrouvés au restaurant « Le Ken Huel » autour d'une excellente et généreuse potée. C'est dans une très bonne ambiance que se sont exprimés les conteurs « maison ».



Le groupe s'est ensuite dirigé vers Plougouven pour faire du « tourisme industriel », à la Biscuiterie Menou. Au-delà d'apprendre le fonctionnement de la biscuiterie, ce lieu est aussi un musée exceptionnel avec une exposition sur la vie d'autrefois et les anciens jouets de Noël.

Aujourd'hui, c'est une place de village reconstituée, avec ses boutiques et ses jouets qui nous plongent dans une ambiance sucrée et parfumée de gâteaux, comme dans un univers magique.

Madame Menou a su nous faire partager, au travers de sa passion, un vrai moment de convivialité qui s'est achevé par une dégustation de leurs délicieux produits.

Nos Projets 2017 :

- > Galette des rois les 10 et 15 janvier, avec une rando contée sur les lavoirs de Pabu
- > Nouvelle rando resto début avril à la journée sur Trégonneau
- > Le 2 mai journée Rando contée par Patrick Salaün sur Loc-Envel, avec un pique-nique à midi
- > Les 20 et 21 mai week-end marche et découverte près de Dinard au Manoir de la Vicomté

Le président,

Daniel CHAUSSEC



TENNIS

La saison 2016-2017 a repris début septembre pour l'ETC Saint Agathon-Pabu forte de 160 licenciés à l'heure actuelle. Les entraînements ont lieu du lundi au samedi et sont ouverts pour tous les âges (Baby et Mini Tennis à partir de 4 ans) et tous les niveaux. Il reste encore quelques places de disponibles dans certains groupes. Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter le club (etcstap@gmail.com).



Les résultats des équipes à mi-saison :

Les équipes féminines :

- L'équipe 1 en D1, après 5 journées, comptabilise 3 victoires. L'objectif du maintien est quasiment déjà atteint malgré de nombreuses absences.
- L'équipe 2, du fait des nombreux départs cet été, n'a pu remporter qu'une seule victoire et disputera les poules descendantes à partir du 15 janvier pour essayer de se maintenir en D2.
- L'équipe 3, en D4, permet de lancer et de faire découvrir la compétition pour de nouvelles joueuses.

Les équipes masculines :

- L'équipe 1, en régionale 1, a remporté 3 de ses 5 premiers matchs et a déjà assuré son maintien à cet échelon à 2 journées de la fin.

Événements du début de saison :

L'ETC a organisé son second tournoi de la Toussaint fin octobre avec une centaine de participants. L'évènement sera reconduit en 2017 fort de son succès.

Les vainqueurs :

13/14 G : Youenn Bidault

15/16 G : Oscar Hureaux Lehman

17/18 G : Pol Gautier

+35 F : Emmanuelle Cottin

+35 H : Ange Cottin

Sénior F : Marina Le Bleiz

Sénior H : David Dubois

- L'équipe 2, en régionale 3, connaît, quant à elle, une saison particulièrement difficile avec aucune victoire à son compteur. La descente en D1 semble inévitable bien que, mathématiquement, tout reste jouable.
- L'équipe 3, très jeune, réalise pour l'instant un très bon parcours à mi-saison avec 2 victoires et un match nul. L'objectif du maintien reste tout à fait réalisable malgré des déplacements compliqués lors de la phase retour.
- Les équipes 4 et 5 ont connu des résultats mitigés et devront passer par les poules descendantes pour se maintenir respectivement en D2 et D3.
- Les équipes 6 et 7 resteront elles en D4 la saison prochaine.

Téléthon 2016 :

Dans le cadre du Téléthon, l'ETC a organisé, le samedi 3 décembre, de 16h00 jusqu'à tard dans la nuit, des doubles mixtes avec buvette et restauration sur place. Le club a ainsi pu récolter 340 €.

Nouveauté 2017 :

La mairie a annoncé que les terrains seront refaits durant l'été 2017 et laisseront la place à un Green-Set.

Le président,
Ange COTTIN



Le nouveau bureau de l'amicale laïque

AMICALE LAÏQUE

Le samedi 5 novembre 2016, à l'occasion de la 33^{ème} assemblée générale de l'Amicale Laïque, le président a présenté le bilan moral des 9 activités sportives et culturelles (gym, rando, encadrement, arts plastiques, danse bretonne, cyclo, yoga, aide aux devoirs, art floral) et remercié la municipalité pour la subvention et la mise à disposition gratuite des salles pour les différentes activités.

Le trésorier a exposé le bilan financier qui dégage un excédent de 657,17 €.

Après ces bilans, comme annoncé depuis deux ans déjà, Patrice Bogas a avisé l'assemblée de sa volonté de passer la main pour la présidence, tout en restant membre du conseil d'administration. Rémy Nicolas a également rendu les comptes en assurant de son soutien les futurs candidats pour une transition en douceur. Plusieurs autres démissions ont été enregistrées, et trois nouvelles personnes ont fait leur entrée au conseil d'administration. Après l'intervention du maire qui a réitéré le soutien de la municipalité envers l'association, l'assemblée s'est achevée par le verre de l'amitié, suivi d'un « pain, pâté, vin rouge » très apprécié des adhérents.

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 novembre pour élire le nouveau bureau :

Président : Dominique Béchet
 Vice-président : Patrice Bogas
 Secrétaire : Maryse Irand
 Secrétaire adjointe : Isabelle Briand

Trésorière : Nicolette Trifol
 Trésorière adjointe : Véronique André.

Depuis de nombreuses années, l'amicale a le plaisir d'inviter la troupe théâtrale d'Yvias, menée par son président, Yvan Mahé. Cette année, 320 spectateurs ont apprécié la représentation « Il ne fallait pas revenir », pièce écrite et mise en scène par Yvan Mahé.

Le samedi 26 novembre, les sections rando et cyclo se sont associées à la journée du Téléthon organisée par la municipalité.

La traditionnelle galette des rois s'est déroulée durant le mois de janvier dans nos différentes activités.

L'amicale propose à ses adhérents une sortie les 20 et 21 mai 2017 à Plouha. Si vous êtes intéressé par cette sortie vous pouvez vous inscrire, rapidement, par le biais de notre site www.amicalelaiquedepabu.fr ou auprès des responsables d'activités.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration, vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE.**

La secrétaire
 Maryse IRAND



Les acteurs de la troupe d'Yvias

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU CROISSANT



L'APE collecte 5 tonnes d'archives offertes par un ancien chef d'entreprise pabuais

Après une première année d'exercice, l'actuel bureau de l'association des parents d'élèves de l'école du Croissant dresse un bilan très positif des actions menées et du soutien qu'elle a reçu des parents d'élèves, des enseignants et du personnel municipal scolaire, de la municipalité et de la part de nombreux Pabuais.

Les ventes de pizzas et de chocolats de Noël ont donc été reconduites en cette fin d'année 2016 et les projets du premier semestre 2017 se finalisent : une

vente de pizzas (pré-cuites à réchauffer) début février, un repas à la salle des fêtes de Pabu (sur place et à emporter) le samedi 1^{er} avril, **ouvert à tous**, et la kermesse de l'école le dimanche 25 juin.

La collecte des vieux papiers, mise en place au printemps dernier avec un objectif pédagogique et éco-citoyen, remporte un franc succès auprès des enfants, des parents d'élèves, des grands-parents, mais aussi des Pabuais.

Si vous souhaitez vous aussi participer à la collecte des vieux papiers, l'idéal est de remettre vos stocks à des parents dont les enfants sont scolarisés au Croissant. Vous pouvez également les déposer par vous-même bien triés et uniquement aux heures d'ouverture de l'école :

- 3 caisses sont dédiées **aux journaux** ;
- 1 caisse recueille les **papiers de bureau** pouvant être déchirés ou broyés (feuilles, enveloppes, ...)
- 2 autres caisses sont destinées à recevoir **les revues, flyers, magazines** (même sous plastique), **annuaires et publicités diverses**.

Grâce à l'organisation de ces différentes manifestations, l'association des parents d'élèves récolte des fonds servant à financer des activités et sorties scolaires ; cinéma, visite de la maison du Patrimoine à Locarn, initiation au judo, etc... sont au programme de l'année scolaire 2016-2017.

Pour contactez l'APE :
apeducroissant@yahoo.com

Pour suivre nos actualités :
www.facebook.com/apeducroissant.

Valérie SOURFLAIS
Trésorière de l'APE



Chamboule tout à la kermesse 2016



Pêche à la ligne à la kermesse 2016

COMITÉ LOCAL DE LA FNACA

Il y a 60 ans, le rappel des réservistes...

Ce printemps 1956, l'Algérie, où a été institué l'état d'urgence dès mars 1955, s'installe dans la guerre. L'insurrection armée du FLN prend de l'ampleur. C'est le maintien sous les drapeaux des libérables, le rappel de tous ceux, libérés depuis moins de trois ans, après avoir rempli, 18 mois durant, leurs obligations militaires. Arrachés à leurs familles, à leur métier, les rappelés sans la moindre préparation sont plongés dans une guerre que la Métropole affecte d'ignorer, quand chaque jour s'accroît le nombre de victimes.

18 mai 1956 : La tragique embuscade de Palestro...

Qui n'a pas entendu parler de Palestro ? Même pour ceux qui n'ont pas une connaissance très approfondie de l'histoire de la guerre d'Algérie, écrite avec tant de sang, on sait qu'ici il en coula beaucoup. Palestro, autrefois seulement réputé pour ses gorges magnifiques, évoque aujourd'hui pour nous tout un secteur très dangereux où les rebelles étaient nombreux et organisés, et où se déroulèrent de nombreux combats, causant de lourdes pertes de part et d'autre des forces en présence.

Le soleil est déjà très haut... Une kyrielle de détonations, des cris, puis un étrange silence. En un instant, tout a basculé ! Ce vendredi 18 mai dans les gorges de Palestro, une patrouille du 8^{ème}

Régiment d'infanterie coloniale, composée de 21 rappelés, dont 15 sont pères de famille, tombent dans une embuscade, près du village de Palestro (Grande Kabylie).

Il n'y aura qu'un seul rescapé : Pierre Dumas, rappelé de 24 ans, originaire de ce petit village d'Etampes. Palestro contribuera sans doute à une prise de conscience de la population de notre pays pour qui, désormais, « l'affaire de l'Algérie » prendra des proportions différentes pour devenir « la guerre d'Algérie ». Certes, il y aura tout au long de ce conflit d'autres embuscades, et encore plus meurtrières, mais aucune ne connaîtra le retentissement du massacre de Palestro. Quand ce ne sera pas le secret militaire imposé par la Défense nationale, on assistera à une espèce de conspiration du silence de la part de nombreux journaux et les combats d'Algérie seront souvent relégués dans la « quatrième colonne des faits divers ».

Profondément choqué, traumatisé, Pierre Dumas ne put évoquer ses souvenirs pendant plusieurs années, sans que ceux-ci ne provoquent de pénibles cauchemars et des nuits sans sommeil. Prisonnier dans une grotte, il a été libéré plusieurs jours après, lors d'une opération de ratisage... Hospitalisé, il a été opéré du genou et de l'œil gauche. Il l'a échappé belle ! Le 28 septembre 2002, il était em-

porté par une défaillance cardiaque à l'âge de 60 ans.

La FNACA est fière de l'avoir accueilli comme adhérent et porte-drapeau.

Présents en nos cœurs, comme nos frères d'armes tous Morts pour la France dont ils ont su préserver les idéaux, nous sommes les porteurs et les passeurs de leur mémoire.

Valorisons tous les vécus diversifiés de cette guerre. Conjuguons les mémoires au présent, croisons-les, réunissons-les dans une même volonté d'apaisement, de réconciliation.

Dans un monde qui bouge vite, bien déterminés à poursuivre notre parcours de battants, refusons que notre passé devienne celui de nos enfants et petits-enfants.

« Le monde est dangereux à vivre, non pas à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire » nous enseigne Albert Einstein.

Pour conclure, la devise du Bleu de France, symbole de la Mémoire et de la Solidarité envers les anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui :

« La Mémoire se transmet, l'Espoir se donne ». Partageons-les ensemble.

Bonne année 2017

Le président,
Joseph LE GALL

AVIS DE RECHERCHE

Dans le cadre d'une exposition, nous recherchons des photos du bourg prises dans les années 1960-1970, notamment l'église, la place du 19 mars 1962 et les anciens bâtiments communaux (services techniques, ancien boulodrome, ancienne salle des fêtes).

Si vous possédez de tels documents, merci de me contacter par mail (l-fremont@ville-pabu.fr) ou par téléphone (06 72 73 50 14). Il est bien entendu que les documents qui nous seront confiés vous seront restitués très rapidement.

Avec nos remerciements anticipés.

Loïc FREMONT
Adjoint en charge de la communication



Salle comble pour le concours interclubs

AU CLUB « LES AJONCS D'OR » L'ANNÉE SE TERMINE EN CHANSONS.

La vie du club

De très nombreuses activités au club ce dernier trimestre, même si cette année, exceptionnellement, le club n'a pas pu assurer son voyage de 8 jours, ni son repas « tête de veau, langue de bœuf » de la section marche, pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cependant, pas question de s'ennuyer par ces journées plus hivernales, les jeux de société ont toujours autant de succès, et les marches tous les 15 jours sont très appréciées pour la qualité des différents circuits arpentés et la convivialité qui y règne.

Lundi 21 novembre, le concours de cartes interclubs a rassemblé pas moins de 76 équipes de 36 clubs des environs à la salle des fêtes où, à la mi-temps des parties, l'équipe de service et les membres du C.A. leur ont servi un goûter très apprécié ; 36 prix ont été distribués aux heureux gagnants.

Samedi 26 novembre, à l'occasion du Téléthon, la section marche participait à l'organisation de la randonnée dans la commune, une autre partie des adhérents ont partagé quelques parties de cartes et autres jeux de société dans la salle des fêtes, le bénéfice d'un bal est versé à titre de don pour cette cause et pour la mucoviscidose.

Les repas et les sorties

Vendredi 23 septembre, croisière sur les eaux calmes du Trieux, « le passeur du Trieux » nous a permis de découvrir des lieux chargés d'histoire, des paysages d'automne époustouffants de beauté dans une atmosphère apaisante. Puis pause déjeuner à Pleudaniel, visite libre du château de la Roche-Jagu et de ses jardins l'après-midi, puis retour

par Pontrieux et découverte des lavoirs. Une journée calme et paisible pour le plus grand plaisir des participants.



A bord du passeur du Trieux

Le mardi 27 septembre, tous les membres du conseil d'administration se sont retrouvés à midi pour un repas en commun au restaurant du bourg, après-midi jeux ou marche, buffet froid le soir.

Dimanche 16 octobre, le traditionnel repas annuel s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire, de ses adjoints et leurs conjoints. Nous étions 131 convives, le repas servi par l'Oasis a été très apprécié, les chansons, les histoires et quelques pas de danses nous ont distracts tout au long de l'après-midi. Cette journée chaleureuse et pleine de bonne humeur a satisfait tous les participants.



A bord du Cyrano de Bergerac

Mercredi 30 novembre et jeudi 1^{er} décembre, 16 adhérents ont découvert avec beaucoup

de bonheur Bordeaux dans ses habits de lumière en cette période de Noël, son marché, ses beaux bâtiments. Tous ont apprécié la mini croisière sur la Garonne et la nuit passée à bord du Cyrano de Bergerac, magnifique bateau de croisière. Le lendemain, visite guidée de la ville en car, déjeuner festif et dansant à « l'Ange Bleu », suivi du spectacle Eternity, mélange de danses, de costumes et de paillettes, de burlesque et de magie. Le 9 décembre, nous étions 69 pour la sortie de Noël « Nuits blanches de Saint-Petersbourg », spectacle de tradition, légende et bonne humeur, dans une ambiance sereine et romantique, digne d'un authentique cabaret russe, à la salle Glenmor de Carhaix. Avant le spectacle nous avons également apprécié l'excellent repas, festoyé et dansé avec les 500 personnes présentes ce jour-là, entraînés par l'accordéon de J-P. Rault. Le jeudi 15 décembre, goûter de Noël : ce goûter amélioré s'est déroulé dans une salle accueillante et bien décorée pour l'occasion ; cet après-midi festif et chaleureux réussi a permis aux « Ajoncs d'Or » de terminer l'année en chansons.

Au club chacun peut trouver un peu de réconfort, grâce aux liens qui se tissent entre nous. Le conseil d'administration souhaite à tous les Pabuais une année chaleureuse, beaucoup de joie et de gaieté à partager, et plein de ces petits riens qui font le bonheur.

La présidente,
Maryvonne FORT

ASSOCIATION NORD-BRETAGNE DES PENSIONNÉS MARINE MAR- CHANDE ET PÊCHE



Le buffet préparé pour l'apéritif

La première manifestation de l'automne 2016 a été le congrès national à Hendaye (pays basque) le 25 septembre 2016. Peu de bretons ont fait le déplacement du fait de l'éloignement ; le congrès de 2017 sera plus proche, il se déroulera aux Sables d'Olonne.

Le dimanche 6 novembre, notre association locale organisait son bal annuel à la salle des fêtes de Pabu, animé par l'orchestre de Dominique Moisan qui draine de nombreux danseurs pour leur détente dominicale.

Le dimanche 27 novembre s'est déroulé notre repas annuel qui a regroupé 62 adhérents. Un délicieux repas a été servi par l'Oasis traiteur dans une ambiance très conviviale et chaleureuse. Comme chaque année, l'équipe de bénévoles, toujours disponibles, a préparé de nombreux toasts pour accompagner l'apéritif offert par l'association. Le président remercie toutes ces personnes qui tout au long de l'année donnent de leur temps et de leur savoir faire.

Pour toutes vos démarches et renseignements contactez le président. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Inscription auprès du président : Henri TRIFOL 02 96 21 39 57. Vous pouvez bénéficier de notre mutuelle santé groupe.

*BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017
Le président,
Henri TRIFOL*

Calendrier des manifestations

Février

- 01 Assemblée générale des pensionnés marine marchande et pêche
- 06 Concours de belote ouvert à tous organisé par les Ajoncs d'Or
- 09 Club des Ajoncs d'Or
- 12 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan
- 19 Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 23 Club des Ajoncs d'Or
- 24-26 Rassemblement de camping-cars

Mars

- 05 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Silvère Burlot
- 09 Concours qualificatif de belote pour le concours cantonal à Moustéru
- 10 Spectacle « La vie devant soi » dans le cadre du Festival Autour d'Elle
- 17-19 Printemps du conte et de la poésie
- 19 Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu en Algérie
- 23 Club des Ajoncs d'Or
- 25 Repas de l'AS Pabu
- 30 Randonnée des Ajoncs d'Or le matin à Saint-Laurent, couscous le midi.

Avril

- 01 Repas de l'association des parents d'élèves du Croissant (sur place et à emporter)
- 02 A.G. Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche à Saint-Coulomb
- 06 Club des Ajoncs d'Or
- 09 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Bernard Méhu
- 10 Concours de boules organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 16 Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 20 Club des Ajoncs d'Or (fête des octogénaires)
- 22 Soirée raclette organisée par l'ETC Pabu – Saint-Agathon
- 23 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Les Copains d'abord
- 30 Vide-grenier organisé par l'ETC Pabu – Saint-Agathon

Mai

- 02 Rando Pabu : rando contée par Patrick Salaün à Loc-Envel
- 04 Club des Ajoncs d'Or
- 18 Club des Ajoncs d'Or
- 20-21 Rando Pabu : marche et découverte près de Dinard au Manoir de la Vicomté
- 25-01 Voyage de la Fnaca sur l'île de Madère
- 27-28 Bourse des collectionneurs et philatélie

Juin

- 01 Club des Ajoncs d'Or
- 14 Journée conviviale de la Fnaca avec repas
- 15 Club des Ajoncs d'Or
- 18 Kermesse de l'école Skol ar Yezhoù
- 22 Marche de clôture des Ajoncs d'Or avec pique-nique à Trégastel
- 25 Kermesse de l'école du Croissant
- 25 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadanse.
- 29 Club des Ajoncs d'Or avec buffet campagnard

DOMARMOR
Services

Services à la personne
Guingamp et environs

Services d'Aide de Vie
à la personne âgée

Garde d'enfants à domicile

Entretien du logement

Jardinage



50%
déductibles
des impôts



Agrément
SAP515013761

37, rue du Maréchal Foch - 22200 GUINGAMP
02 96 21 27 11 - www.domarmor.com

TyPouss
paysage

Création
et Entretien
de Jardin

CRÉATION & ENTRETIEN

7 RUE DE LA FONTAINE

22200 PABU

www.typouss.fr

tél. : 06 78 87 03 56 - 02 96 35 09 35



PabuInfos

Le magazine municipal de la ville de Pabu